

Livre blanc

Signature électronique

Définition, cadre légal et usages dans Digiforma





Sommaire

1. Signature électronique : de quoi parle-t-on ? 03

2. Les différents types de signature électronique 04

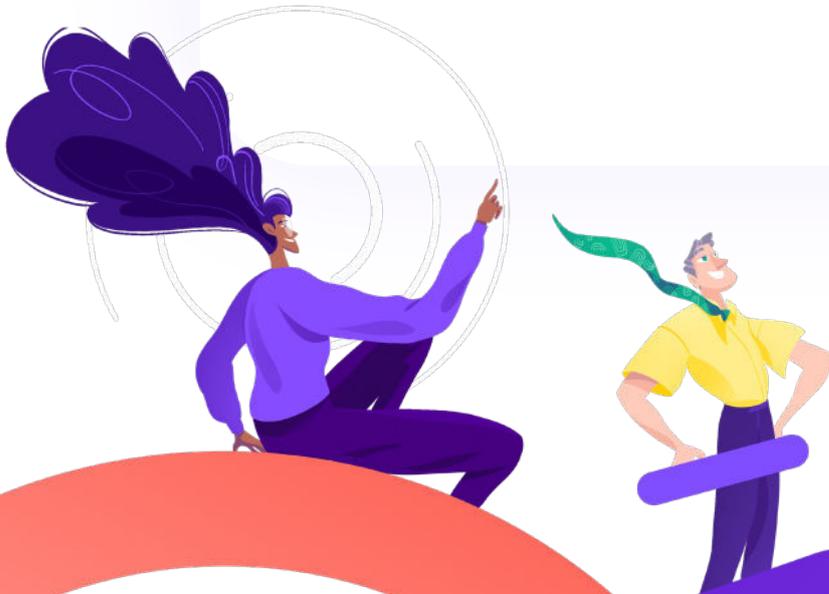
- La signature électronique sans double authentification
 - La signature électronique avec double authentification
 - Les autres types de signature
-

3. Signature électronique Digiforma : quelles modalités techniques ? 06

- Une signature sécurisée par double authentification
 - Des partenaires de confiance
-

4. Quels usages dans Digiforma ? 08

- Émargement électronique
- Signature de documents
- Cachetage électronique des documents





Signature électronique : de quoi parle-t-on ?

La signature électronique est un procédé qui attache à un document un marquage encrypté permettant d'**identifier strictement le signataire**. Elle permet ainsi de dématérialiser intégralement le processus de contractualisation. Dans ce contexte, comme on peut le lire sur le [site du Gouvernement](#) :

“ Sa valeur légale est réelle. Ainsi, un juge ne peut pas refuser une signature au seul motif qu'elle est électronique. ”

Dans les faits, la signature électronique dispose du **même niveau de force probante qu'une signature manuscrite** sur support papier. La seule condition est qu'elle garantisse de manière fiable l'identité du signataire et que l'intégrité en soit préservée.





Les différents types de signature électronique



On identifie plusieurs types de signature électronique sur le marché :

- la signature électronique sans double authentification ;
- la signature électronique avec double authentification ;
- la signature avancée et la signature qualifiée.



La signature électronique sans double authentification

La signature électronique sans double authentification **ne répond pas à une liste d'exigences établies officiellement**. Elle peut donc se matérialiser de façons différentes et être employée pour divers usages, par exemple lorsque vous signez à la main sur un appareil électronique (lors de la récupération d'un colis).

Cette multiplicité ne signifie pas que cette signature n'est pas fiable. Elle sera simplement **recommandée pour les documents autour desquels les risques de litige sont relativement faibles**. Son objectif principal sera de simplifier les processus internes nécessitant une signature.



La signature électronique avec double authentification

Le processus de signature électronique peut être renforcé et bénéficier d'une valeur légale plus forte. Pour cela, il convient d'y ajouter une étape de double authentification : **la référence en matière de sécurité sur le marché**.

Cette double authentification nécessite de **valider à la fois un e-mail et un SMS pour attester de l'identité du signataire** de manière plus fiable. Elle est également systématiquement horodatée.



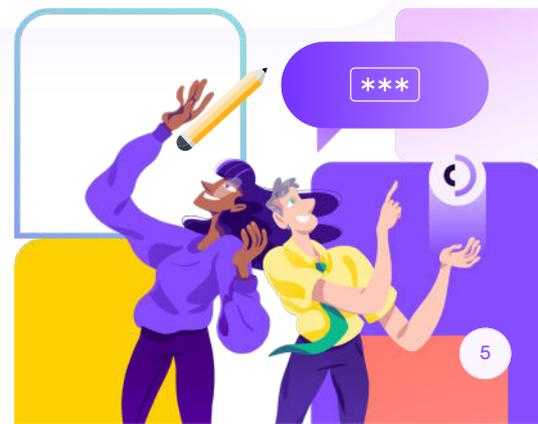
Les autres types de signature

La **signature avancée**, de son côté, impose l'utilisation d'une **clé privée accessible seulement à la personne qui signe**.

Elle peut être utilisée pour la signature d'un compromis de vente immobilière ou d'un contrat de crédit, mais pas uniquement. Avec cette technologie, vous pouvez accéder aux différents portails de l'État : c'est en effet elle qui se cache derrière l'outil FranceConnect.

Enfin, la **signature qualifiée** impose une clé privée encore plus sécurisée que pour la signature avancée, remise en main propre. Elle ne sera utilisée que dans des **cas extrêmes**, où l'authentification du signataire est absolument fondamentale. Par exemple, pour signer des actes notariés, des constats d'huissier, ou encore pour répondre aux appels d'offres sur les marchés publics.

Signature	Caractéristiques	Exemple d'utilisation
 Sans double authentification	Pas de liste d'exigences établies officiellement.	Signature à la main sur un appareil électronique (lors de la récupération d'un colis).
 Avec double authentification	Renforcée par un système de double authentification via e-mail et SMS.	Mêmes documents que la signature sans double authentification, avec un degré de sécurité plus élevé.
 Avancée et Qualifiée	Utilisation d'une clé privée accessible seulement à la personne qui signe. Remise en main propre.	Signature d'un compromis de vente immobilière, d'un contrat de crédit ou d'assurance-vie, réponse aux appels d'offres des marchés publics, acte notarié, constat d'huissier, PACS.



Signature électronique Digiforma : quelles modalités techniques ?

Dans Digiforma, la signature électronique affiche des spécificités techniques qui la rendent unique. Double authentification, partenariats : nous vous expliquons tout.



Une signature sécurisée par double authentification

D'un point de vue technique, la signature électronique avec double authentification est plébiscitée chez Digiforma. Par nature, **elle répond tout à fait aux besoins des organismes de formation** en matière de signature à valeur probante.

Sur la plateforme, nous avons implémenté un procédé d'**authentification à deux niveaux : le mail et le téléphone**. Concrètement, le contact client et le signataire de votre organisme de formation

sont dirigés par mail sur un espace dédié pour signer le document. En complément, un code est envoyé par SMS au signataire afin qu'il valide son identité lors de la signature du document.

Si la signature avec double authentification n'est pas réalisée dans les 24h, **elle est automatiquement annulée**. À l'issue du processus, une communication est envoyée aux parties prenantes afin de confirmer que la démarche est terminée.

Des partenaires de confiance



La signature électronique Digiforma a été développée en partenariat avec [Lex Persona](#). Cette entreprise française, qualifiée eIDAS, offre des solutions technologiques pour signer, faire signer et cacheter électroniquement tout type de document.

Lex Persona est une société recommandée par les activateurs du réseau France Num, le portail gouvernemental de la transformation numérique des entreprises. Installée en France, Lex Persona **héberge vos données sur le territoire français**, et c'est en partie pour cette raison que nous leur faisons confiance.

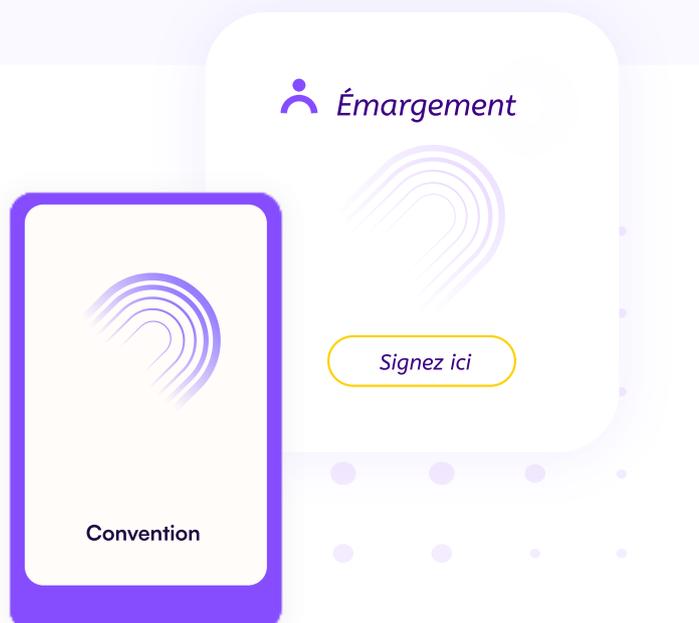
Enfin, Lex Persona est **conforme au RGPD et non soumise au Cloud Act** — un décret promulgué en 2018 par l'administration Donald Trump, permettant aux États-Unis de consulter les données hébergées sur les serveurs d'autres pays, au nom de la protection et de la sécurité du pays.

L'entreprise est par ailleurs :

- certifiée ISO 27001 ;
- labellisée 2D-Doc COREF / FNTC — génération et vérification ;
- certifiée eIDAS ETSI EN 319 411.

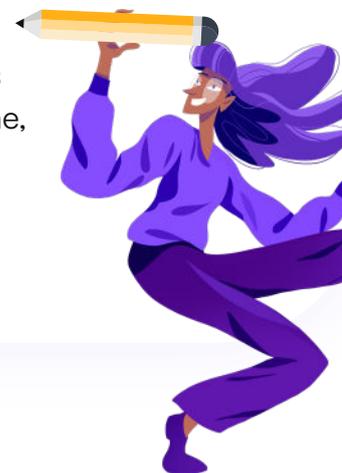


Côté conservation, les documents signés électroniquement sont stockés pendant 10 ans auprès de notre second partenaire : [Docaposte](#). Filiale du groupe La Poste, Docaposte se positionne en **expert dans le traitement des données sensibles et l'archivage numérique à valeur probatoire**.



Quels usages dans Digiforma ?

Dans Digiforma, la signature électronique sert de base à de multiples fonctions visant à simplifier votre gestion administrative : signature de documents en ligne, émargements sécurisés, mais aussi cachetage de vos documents.



Signature des documents administratifs

La signature électronique développée par Digiforma vous permet de faire **signer les conventions et les contrats de formation** par toutes les parties prenantes de vos sessions (clients et apprenants). Elle apporte ainsi la **preuve du consentement** de votre interlocuteur quant à la prestation proposée.

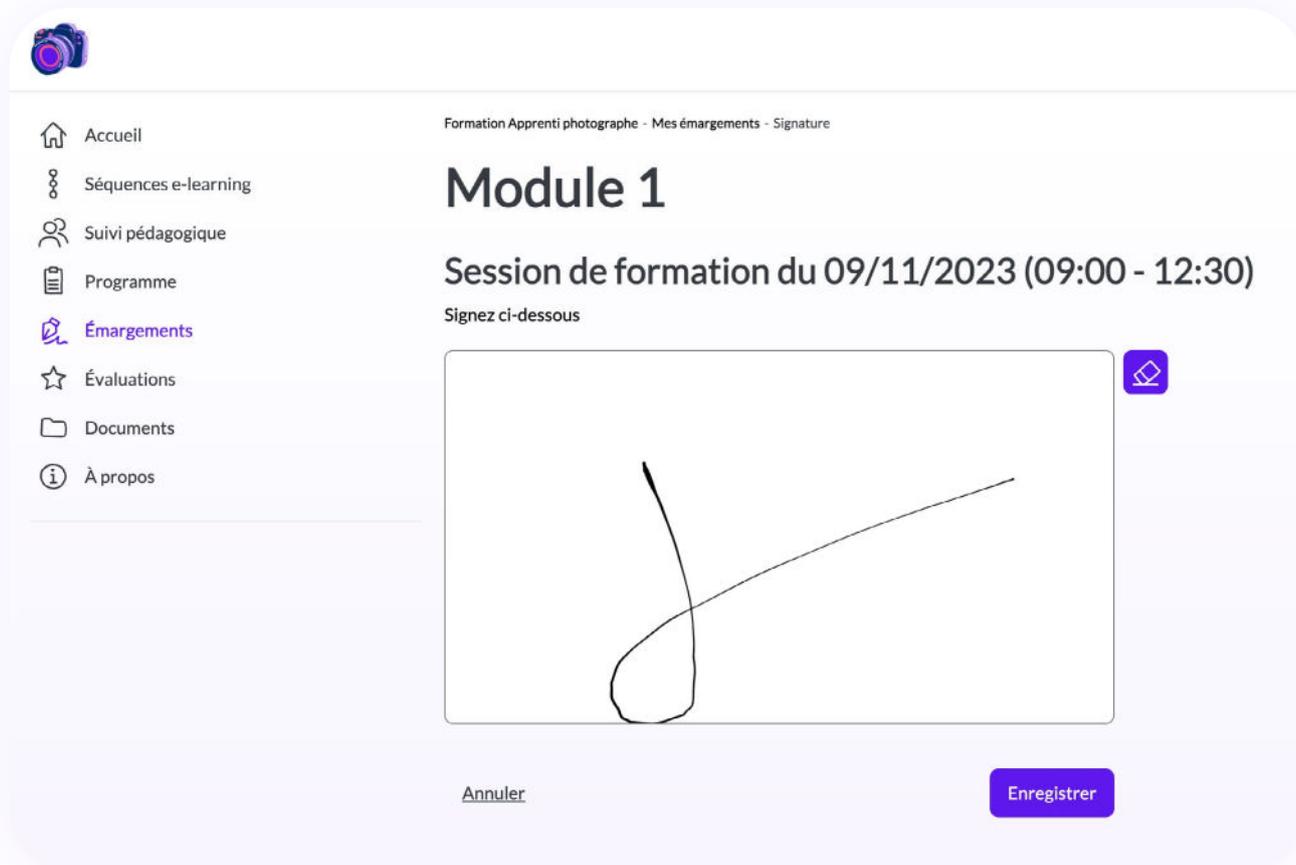
Elle vous permet également de signer :

- les contrats de VAE (validation des acquis de l'expérience) à destination de vos clients ;
- les devis de formation ;
- les conventions d'intervention ;
- les contrats de sous-traitance ;
- les autres documents dédiés à vos clients et intervenants (livret d'accueil, document pour le droit à l'image, conditions générales, etc.).

Émargement sécurisé avec double authentification

La signature électronique conçue par Digiforma sert également de base à l'émargement sécurisé avec double authentification de vos apprenants. Il convient de **ne pas confondre l'émargement sécurisé et sa version numérique**. S'ils constituent tous les deux un processus de suivi et de validation des présences lors des formations, ils diffèrent en matière d'authentification de l'apprenant :

- **L'émargement numérique** permet aux apprenants de signer en ligne une attestation de leur présence à un créneau de formation, mais ne garantit pas leur identité de manière 100 % sécurisée.
- **L'émargement sécurisé avec double authentification** inclut, lui, la validation d'une preuve d'identité (par téléphone et e-mail) et un marquage encrypté qui authentifie de manière stricte l'identité de l'apprenant.



The screenshot shows a user interface for a digital signature session. On the left is a navigation menu with icons and labels: Accueil, Séquences e-learning, Suivi pédagogique, Programme, Émargements (highlighted in purple), Évaluations, Documents, and À propos. The main content area is titled 'Formation Apprenti photographe - Mes émargements - Signature' and displays 'Module 1' in large font. Below this, it says 'Session de formation du 09/11/2023 (09:00 - 12:30)' and 'Signez ci-dessous'. A large white box contains a black digital signature. To the right of the box is a small purple icon of a document with a checkmark. At the bottom, there are two buttons: 'Annuler' (underlined) and 'Enregistrer' (a solid purple button).

Testez les fonctionnalités gratuitement

Besoin d'évaluer vos besoins en matière de signature électronique et d'émargement sécurisé avec double authentification ?

Bonne nouvelle : vous pouvez tester ces fonctionnalités gratuitement pendant 1 mois dans votre compte Digiforma !

[Tester l'émargement sécurisé](#)



Cachetage électronique des documents

Le cachetage électronique est une version dématérialisée du tampon d'entreprise.

Il **garantit l'authenticité et l'intégrité des documents** générés sur Digiforma.

En effet, après cachetage électronique, chaque changement opéré sur le fichier est détectable. Vous pouvez ainsi aisément vérifier que les documents n'ont pas été modifiés, et assurer leur inaltérabilité.

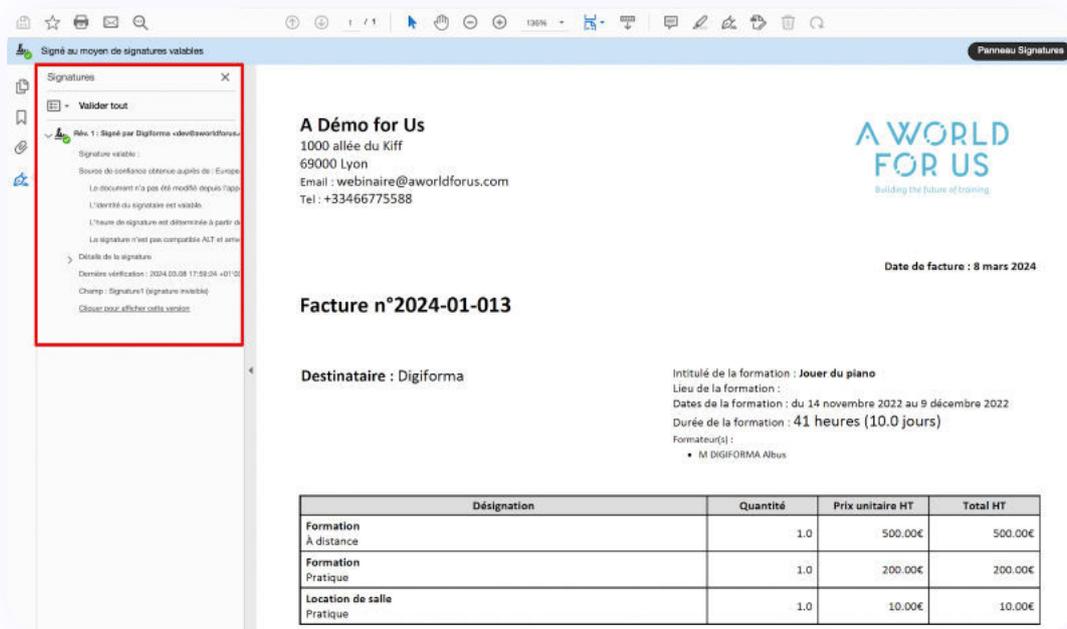
Le cachetage électronique est **reconnu par le règlement eIDAS**. Il intervient en complément de la signature électronique qui, de son côté, garantit l'identité du signataire une fois que le document a validé son authenticité. Il constitue ainsi un argument de poids pour **justifier vos sessions de formation auprès des financeurs externes**.

Le cachetage s'applique sur tous les documents générés au format .pdf depuis votre compte Digiforma :

- ✓ devis ;
- ✓ convention ;
- ✓ contrat ;
- ✓ convention d'intervention ;
- ✓ contrat cadre de sous-traitance ;
- ✓ autre document apprenant / client ;
- ✓ feuille d'emargement ;
- ✓ rapport d'emargement ;
- ✓ facture, etc.



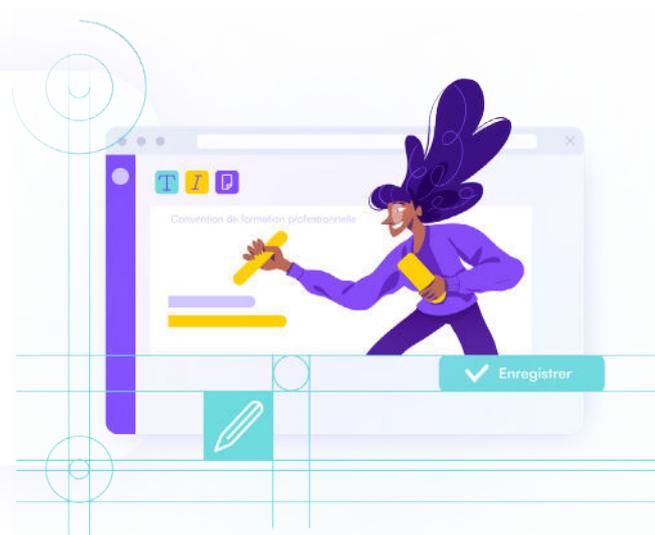
Une fois le document généré et ouvert grâce à l'application Adobe Acrobat Reader, un **bandeau informe le lecteur du cachetage** apposé sur le document. En complément, en ouvrant le panneau de signature, on retrouvera le détail du cachetage.



Dernier point, et pas des moindres : la fonctionnalité de cachetage est **incluse dans l'option de signature électronique** Digiforma.

Pour aller plus loin :

- 👉 [Utiliser l'émargement sécurisé sur Digiforma](#)
- 👉 [Comment utiliser la signature électronique sur Digiforma ?](#)



Digiforma



La plateforme tout-en-un pour
les professionnels de la formation

digiforma.com

in

f

